

« Rencontre USEP Golf 2026 »

CAHIER DES CHARGES

A la suite de la convention tripartite signée entre la DSDEN 69 - Comité de Golf 69 - Comité USEP Rhône – Métropole de Lyon et dans la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024, nous vous proposons ce cahier des charges pour l'organisation de la rencontre USEP 69 de Golf.

Lundi 1^{er} juin 2026 (matin)

Au Golf du Beaujolais, 344 rue de Chiel, 69480 Lucenay

Jeudi 4 et vendredi 5 juin 2026

Au Golf de Chassieu, CD 29 Route de Lyon, 69 680 Chassieu

Horaires de la rencontre :

- 9h15-9h45 = accueil des participants ;

- 09h45 - 10h00 = consignes ;

- **10h - 12h15 = rencontre sportive ;**

- 12h15 = fin de la rencontre du matin.

12h15 -13h = pique-nique et accueil des classes de l'après-midi;

- 13h-13h15 = consignes ;

- **13h15 - 15h30 = rencontre sportive ;**

- 15h30 - 15h45 = fin de la rencontre, retour dans les écoles.

Organisation de la rencontre

- Les 4 ou 5 classes du matin pourront manger leur repas tiré du sac sur place.

- L'enseignant-e devra prévoir une répartition des élèves en constituant 11 à 14 binômes (selon l'effectif classe) d'un niveau homogène entre eux, avec un-e élève d'un niveau fort et un-e élève d'un niveau faible.

Si l'effectif le permet, il faudra privilégier la mixité fille / garçon au sein du binôme.

- La moitié des binômes de la classe représenteront 1 continent et l'autre moitié 1 autre continent.

- Le « binôme » d'une classe affrontera le « binôme » de l'autre classe. Ainsi, nous obtiendrons le mélange entre 2 classes ou 3 classes qui se rencontreront sur 4 ou 5 parcours de 6 trous.

- Il s'agira de faire un maximum de trous dans un temps imparti (maxi 35 minutes) sur chaque parcours de 6 trous.

- Atteindre le trou en « GREENSOME » :

1/ Au départ du trou, chacun des élèves du binôme joue sa balle ;

2/ En fonction du premier coup tiré le binôme choisi la balle pour continuer à jouer (on retire l'autre balle);

3/ Chaque binôme joue la série de 6 coups maximum pour atteindre le trou, un binôme après l'autre.

USEP Rhône-Métropole de Lyon

Tél : 04 72 60 04 76

www.usep69.org

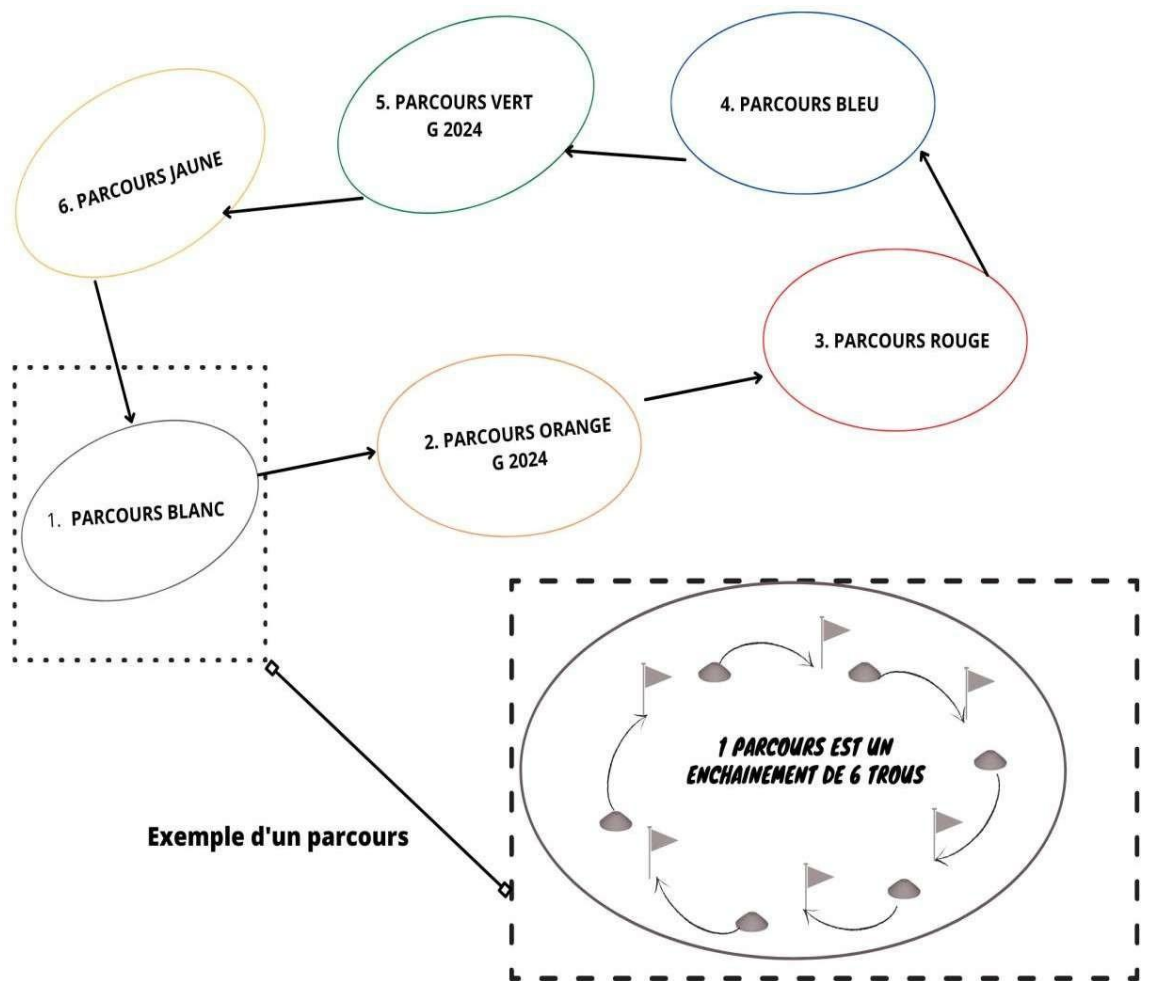
@USEP_69

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

- Rotation : on passe au trou suivant dès que le trou est fini sans jamais doubler les binômes qui évolueront sur le trou d'après ; le sens de rotation est prédéterminé.
- Pour s'arbitrer, les binômes qui s'affrontent échangent leurs feuilles de marques en début de partie et notent au fur et à mesure le score effectué sur chaque trou ;
- Le score à noter sur la feuille de marque :
 - On relève à 6 coups tapés si trou pas fini = 7 coups notés ;
 - Si non, on marque son score par rapport au nombre de coups tapés = 1 à 6 points.
- Il n'y aura pas de classement par binôme ou par classe. Chaque binôme aura connaissance de sa performance sur sa feuille de marque.
- Au départ de chaque trou, une question portant sur la culture golf et l'olympisme sera posée par un binôme, puis par l'autre binôme.
- Un enseignant est présent par parcours accompagnés de parents accompagnateurs.
- Chaque classe recevra un diplôme de participation.
- Chaque enfant recevra « [MON CARNET DE GOLF*](#) ».

Dispositif :



Transport : les classes de la Métropole de Lyon bénéficieront des tickets TCL pour se rendre au Golf de Chassieu.

En complément :

- Nous vous invitons à :

Prendre connaissance du document pédagogique de référence en Golf sur notre site www.usep69.org dans la rubrique « Documents pédagogiques ».

Faire pratiquer un module d'apprentissage en EPS (10 à 12 séances).

Consulter le livret « [Le Golf en C3](#) »

Pensez à préparer vos élèves à la culture golf et l'olympisme en vue du quizz du jour J, par l'utilisation du livret « [MON CARNET DE GOLF*](#) ». Les carnets en version papier vous parviendront prochainement par voie postale à l'école.

Autres ressources :

- Héritage RyderCup [cliquer ici](#)
- Vidéo de présentation du golf scolaire [cliquer ici](#)
- Golf scolaire site FFGolf [cliquer ici](#)

Pour l'équipe d'organisation

Sportivement,
Ervin TURSIC, Délégué USEP Rhône – Métropole de Lyon

